



**UNION EUROPEENNE**

DELEGATION EN REPUBLIQUE DU BENIN

Discours de M. Juan Luis BARBOLLA CASAS,  
Chef d'équipe gouvernance économie de la Délégation de l'Union européenne au  
Bénin  
à l'occasion de la clôture de la formation des unités communes de contrôle maritime  
(JMCU) sur les fouilles de navires dans le cadre du projet SEACOP  
Cotonou, le 1 septembre 2023

---

Monsieur le représentant du Préfet maritime

Monsieur le Coordinateur régional Afrique (SEACOP) et représentant  
d'Expertise France

Messieurs les formateurs,

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s stagiaires,

Je voudrais tout d'abord saluer la participation de tous les acteurs dans cette formation sur le ciblage et la fouille de navires de commerce. Votre présence ici témoigne de l'intérêt que vous portez à la lutte contre le commerce maritime illicite et les réseaux criminels associés.

A l'instar des autres régions, l'Afrique de l'Ouest est ciblée par les réseaux criminels transnationaux qui cherchent à y introduire des quantités sans cesse croissante de substances illicites, dont la

cocaïne, afin d'y développer un marché de consommation local ou les réexpédier vers l'Europe par différents moyens (voies terrestre, aérienne et/ou maritime).

L'ONUDC à travers son rapport "World Cocaine Report 2023" souligne le rôle croissant de l'Afrique dans le trafic de cocaïne avec des liaisons entre l'Amérique du Sud et l'Europe sans cesse reconfigurées en passant par de nombreux ports d'Afrique de l'Ouest.

D'autres produits illicites (cannabis, médicaments contrefaits, kétamine, espèces végétales et animales protégées...) font aussi l'objet de trafics en provenance ou à destination de l'Afrique de l'Ouest mettant en danger la santé des populations ou contribuant à détruire la faune et la flore de la région.

En plus, ce phénomène a un effet multiplicateur en permettant le blanchiment d'argent et en alimentant au passage les trafiquants locaux voire les organisations terroristes qui se financent et se renforcent grâce aux trafics illicites. Tout cela contribue à augmenter l'instabilité et à affaiblir la gouvernance de la région.

La majeure partie de ces marchandises illicites est transportée par voie maritime, dissimulée parmi les cargaisons légitimes dans des conteneurs ou sur des cargos, des bateaux de pêche et des yachts. Des contrôles portuaires inadéquats facilitent les activités criminelles et permettent de connecter les flux illicites reliant les ports d'Amérique du Sud aux ports d'Afrique et d'Europe, favorisant l'activité criminelle entre les deux rives de l'Atlantique.

Le Port autonome de Cotonou est un port critique à l'approvisionnement de la sous-région. Il attire donc naturellement aussi les réseaux de criminels qui profitent de ses atouts pour faire transiter des produits prohibés y compris les stupéfiants.

Dans les dernières années il y a eu quelques exemples de saisies de marchandises illicites, notamment cocaïne et héroïne, grâce à la réactivité des forces de l'ordre du Bénin. Ces différentes saisies dans la région du Golfe de Guinée témoignent de la volonté et de l'engagement des autorités de combattre ces trafics. Mais face à la complexité du phénomène et les moyens limités des Etats qui doivent affronter d'autres défis par ailleurs, il est nécessaire d'accompagner les pays en renforçant leurs capacités dans le cadre du traitement du renseignement maritime et de la fouille des navires pour mieux lutter contre le trafic illicite maritime.

Ça c'est la logique derrière le financement de la part de l'Union européenne du projet SEACOP depuis 2012, dans le cadre du Programme des Flux Illicites Globaux de l'Union européenne (GIFP). Le projet se trouve dans sa 5<sup>ème</sup> phase couvrant la période de mai 2021 à décembre 2023. Son objectif général est contribuer à la lutte contre le commerce maritime illicite et les réseaux criminels associés dans les pays et régions ciblées en Amérique latine, aux Caraïbes et en Afrique de l'Ouest, dans le respect des droits de l'homme, afin d'atténuer leur impact négatif sur la sécurité, la santé publique et le développement socio-économique.

SEACOP V travaille avec les autorités compétentes dans ces régions, en étroite coopération avec les agences de l'UE luttant contre la criminalité transnationale et assurant la sécurité des frontières.

Un des axes d'intervention du projet vise à améliorer, géographiquement et techniquement, l'efficacité du réseau de renseignement et de contrôle maritime en renforçant les capacités des Unités Communes de Contrôle Maritime (JMCU) et des unités de renseignement maritime (MIU) du réseau SEACOP dans de nouveaux domaines de connaissances et de savoir-faire pour lutter contre le trafic illicite maritime et fluvial.

Au Bénin, le projet a ainsi accompagné les autorités compétentes dans leur travail de mise en place d'un cadre de coopération entre la Préfecture maritime, la Marine nationale, la Douane, et la Police pour un contrôle mixte des navires en mer. Ce cadre de coopération s'est matérialisé par la signature, en juillet 2022, d'un Protocole d'accord pour la mise en place d'une Unité mixte de contrôle des navires (UMCN), où j'ai eu l'honneur de représenter l'Union européenne.

Dans ce contexte, l'Union européenne s'est engagée à être aux côtés du gouvernement béninois dans ses efforts pour améliorer les compétences des différentes unités impliquées dans ces interventions conjointes, aussi bien sur le plan théorique que pratique.

Une semaine de mentorat intense qui s'achève aujourd'hui, que j'espère a été utile pour votre travail au quotidien ainsi que pour la

coopération régionale et je suis heureux d'être à vos côtés pour marquer sa clôture.

Tout en renouvelant la disponibilité de l'Union européenne à appuyer les efforts des autorités béninoises pour la sécurité maritime et la lutte contre la criminalité organisée, je remercie l'équipe SEACOP d'Expertise France pour son expertise ainsi que les autorités béninoises pour leur engagement à lutter contre les trafics illicites.

Je vous remercie.